



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 18 Mai 2016

Date de la convocation 9 Mai 2016	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - Canet
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, CABRIERES : M. MALLET Denis, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M. SABATIER Michel, CEYRAS : M. BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M. RUIZ Salvador, M. GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M. BARON Bernard, M. DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M. FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M. BRUN Olivier, LACOSTE : M. VENTRE Philippe, MERFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. DIDELET Serge, NEBIAN : M. BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M. COSTE Bernard, PAULHAN : M. VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M. ALEIX Bertrand, M. GASC Georges, Mme BOUISSON Mylène, M. DUPONT Laurent, PERET : M. BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M. RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. RIGAUD Christian, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M. VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme OLLIER Sophie à M. DÔ Laurent, M. PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure,</p>

Objet : Conventions de mise à disposition de Madame Nadine Carrie, de Madame Julie Gaudonet et de Madame Cathy Cayssiols avec la commune d'OCTON.

Monsieur BRUN propose aux membres du conseil de se prononcer sur un projet de convention de mise à disposition à la Communauté de communes du Clermontais de Madame Nadine Carrie, de Madame Julie Gaudonet et de Madame Cathy Cayssiols.

Il précise que ces trois agents assureront auprès de la Communauté de communes du Clermontais, l'accueil du point d'information touristique situé à OCTON, pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2016 selon les volumes horaires suivants :

- Madame Nadine Carrie : 45 heures
- Madame Julie Gaudonet : 180 heures
- Madame Cathy Cayssiols : 180 heures

Monsieur BRUN rappelle que le montant de la rémunération et des charges salariales correspondant à ce volume horaire hebdomadaire, sera remboursé par la Communauté de communes du Clermontais à la commune d'Octon, sur présentation d'un titre de recette trimestriel.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur BRUN, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les conventions de mise à disposition à la Communauté de Communes du Clermontais de Madame Nadine CARRIE, de Madame Julie GAUDONET et de Madame Cathy CAYSSIOLS telles que présentées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20160523-2016-05-18-16-DE
Date de télétransmission : 24/05/2016
Date de réception préfecture : 24/05/2016